

Conseil d'école du 9 mars 2021

Présents :

Parents : Mme Alain, Mme Jacquemin, Mme Duval, Mme Schwab, Mme Nobé, M. Bachelart, Mme Le Mao

Représentants de la mairie : Mme Daoulas, Mme Preis

Enseignants : M. Debroise, Mme Le Tual, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Haslé, Mme Mancel, Mme Liègre, Mme Rusquet et Mme Le Moal

Excusés :

IEN : Mme Louvel

Absents/

Ordre du jour :

- Bilan des actions pédagogiques et du fonctionnement de l'école
- Présentation des actions à venir
- Réflexion autour de la mise en place d'une étude surveillée
- Questions diverses des représentants

A Choix du secrétaire : Mme Le Mao (parent)

B. Bilan des actions pédagogiques et du fonctionnement de l'école en lien avec le projet d'école

- △ Effectifs Actuellement il y a 260 élèves. D'autres arrivées sont prévues en avril mais pas d'ouverture programmée en 2021-2022.
- △ Travaux : les travaux ont commencé depuis plusieurs semaines. Depuis les vacances de février, une grue a été installée et une partie de la cour a été prise pour l'installation du chantier avec le maintien des 5 zones-classes mais réduites. Cette réduction est au maximum aujourd'hui, une réouverture de certains espaces pourrait être envisagée en l'absence de la grue.

Réunion publique prévue par la mairie le 18 mars à destination des parents et des Hermitageois.

△ Protocole sanitaire :

- Temps scolaire : interdiction de mélanger les élèves de classes différentes (d'où l'impossibilité actuellement de réunir les délégués) ; interdiction du sport en intérieur (préau et salle de sport) -> extérieur (cour, parc, city stade, ...).
- Temps périscolaire : distanciation des groupes de 2 m au moins dans la cantine.

△ Motion RASED : lors de la CAPD, il a été décidé que le poste de maître E du RASED de St Jacques soit fermé à la rentrée du fait du départ à la retraite de la collègue qui venait sur l'école. Elle intervenait uniquement sur 4 écoles sur les 20 de la circonscription dont l'Hermitage (en CP et en CE1). Les enseignants sont très inquiets et étonnés de cette décision car sur notre secteur nous avons de réels besoins sachant que déjà toutes les écoles ne pouvaient bénéficier de son intervention. Les évaluations nationales montrent qu'il y a bien des besoins sur l'école. Les enseignants vont donc écrire et signer une motion qui sera envoyée au directeur académique via l'IEN. Cette motion sera envoyée par toutes les écoles de la circonscription. L'école invite les parents et la municipalité s'ils le souhaitent à écrire un courrier allant dans ce sens. Les RPE sont d'accord d'écrire un courrier, Mme Bohanne leur enverra les éléments nécessaires pour qu'ils puissent l'argumenter correctement.

△ Photocopieur : Depuis quelques mois, il y a un nouveau photocopieur (couleur) pour remplacer l'ancien qui ne fonctionne plus. -> Merci à la municipalité. Par contre les enseignants ont depuis des quotas qui les gênent dans leur pratique, qui ne sont pas suffisants, qui ne tiennent pas en compte le nombre d'élèves des classes, ni les nécessités spécifiques de certains élèves. Les enseignants ne comprennent pas sachant qu'aucune école dans le secteur n'a de quotas. Ils considèrent qu'il s'agit d'une contrainte trop forte et d'une atteinte à leur liberté pédagogique. Chaque enseignant a une pratique différente, aujourd'hui l'outil est vécu comme un système bloquant et signifiant un manque de confiance

Réponse mairie : il y a des quotas/enseignants par trimestre (désormais par année) pour les impressions et les copies séparément. L'année dernière la consommation était de 110 000 par an.

Questionnement des enseignants sur l'objectif de la mise en place de quotas ? Quelles solutions en cas de dépassement du quota ? Demande de remplacement des quotas par un système de compteur, ou du maintien d'un quota uniquement sur la couleur.

Réponse de la mairie : le système de quotas est mis en place ailleurs (par exemple : La Mézière). En cas de dépassement il y a la possibilité de contacter M. Gautrais. Des discussions sont faites en

commissions, des adaptations seront possibles, mais le système des quotas est maintenu au moins pour le reste de l'année scolaire.

Il a été précisé que sur le photocopieur, il fallait distinguer les impressions et les copies. Lorsque les quotas ont été mis en place, nous ne connaissons pas les pratiques de chaque enseignant : certains vont des impressions et pas de copie, et inversement d'où des difficultés avec le quota.

Un exemple a été cité quota qu'une enseignante :

Impression monochrome 1200 - utilisée

Copie monochrome 2400 - restait 900 copies

Les quotas ont été revus, et adaptés à chaque enseignant. Une analyse sera faite en fin d'année.

▲ Parcours culturel :

- Les différents projets musique (avec l'école de musique de la Flume) se poursuivent :
 - Le conte musical se poursuit -> une représentation filmée avec peut être un livre sera faite en fin d'année. Les parents vont être sollicités pour des dons de vêtements, de tissu pour créer les costumes.
 - Le projet théâtre des classes de Mmes Guénégo, Darras et Haslé est terminé. Le thème choisi était le harcèlement. La représentation a été filmée et sera transmis aux familles après accord de tous les parents et montage des enseignants. Le travail d'expression corporel se poursuit avec l'école de musique.
 - Le projet jazz se poursuit pour les autres classes.
- Projet théâtre pour les classes de Mme Rusquet, Mme Le Moal et M. Debroise continuent. -> Merci à la municipalité pour la mise à disposition des salles malgré le protocole sanitaire actuel
- Médiathèque : les deuxièmes séances commencent autour d'une thématique choisie par l'enseignant : travail autour d'un illustrateur, prix des incorruptibles, printemps des poètes, ... ; très bon retour ; merci à la bibliothécaire qui nous prépare et nous prête des livres.
- Classe de Mme Darras : Le 19 février, les élèves de ce1 de la classe de M^{me} Darras ont participé à l'exposition participative et ludique qui se tient aux Champs Libres du 16 janvier au 28 mars 2021, l'Usine à Trombines. Après avoir découvert le graphiste et illustrateur rennais Florent Chamiot Poncet, chaque élève a été invité à créer une Trombine. Ces œuvres seront exposées aux Champs Libres jusqu'au 28 mars.

▲ Parcours citoyenneté :

- Pour les délégués de classe actuellement il est interdit de mélanger les élèves de différentes classes (protocole sanitaire) -> en suspens. Proposition d'organiser la réunion sous forme de visio ou de mobiliser le préau.
- Projet « Droits des enfants » : une exposition a été réalisée par tous les enfants de l'école. Elle a tout d'abord été visible dans l'école puis elle a été installée à la médiathèque pour que tous les Hermitageois puisse la voir (toujours visible le 10 mars).

^ Parcours sportif :

- Les classes de Mme Le Moal et Mme Le Tual ont été au golf (6 séances). Une séance reste à rattraper pour la classe de Mme Le Tual.
- Séquence « Balle aux pieds » est en suspens. Des créneaux ont été bloqués.

^ Vie de l'école :

Les photos de classe ont eu lieu. Choix d'une photo de classe original pour faire un clin d'œil à la période actuelle. Proposition très appréciée des parents d'élèves.

C. Actions à venir en lien avec le projet d'école

^ Parcours citoyenneté :

- Site web de l'école : il a été entièrement refait pour tous les sites des écoles, lycées, collèges du département afin de répondre aux nouvelles normes d'accessibilité de de sécurité. Dans le cadre de la semaine de la presse (mois de mars), chaque classe va écrire plusieurs articles tout au long de l'année (2 classes par semaine). Un mail sera envoyé chaque vendredi aux familles pour les inviter à aller lire les articles. L'idée est de continuer d'alimenter le site pour qu'il vive.

Une partie du site est consacrée aux RPE, à l'APE...

- Développement durable : les classes de Mme Le Tual et de M. Debroise ont un projet avec le syndicat des eaux. 3 interventions sont prévues : 2 en classe et une en extérieur autour du plan d'eau de St Gilles.
- 100^{ème} jour d'école : le 6 avril pour les classes de Mme Mancel, Mme Darras et Mme Guénégo
- Permis piéton : A partir du 23 mars, intervention du policier municipal pour tous les élèves de l'école avec une progression, 2 interventions pour les CP et 5 pour les autres classes.
- Permis vélo : dernière période de l'année pour les CM2
- Semaine secourisme du 12 au 16 avril : elle sera reconduite cette année ; CP/CE1 -> visite de la caserne Beauregard (protocole sanitaire rendant impossible la visite de la

caserne de l'Hermitage); CE2, CM1 et CM2 -> ateliers autour des gestes qui sauvent avec l'aide de parents - en attente des créneaux de la caserne

- Semaine sans écran avec la municipalité : du 31 mai au 6 juin

△ Parcours culturel :

- Les classes de Mme Rusquet et de M. Debroise auront une animation avec le musée de Bretagne autour des objets de l'Ancien Régime. C'est le musée qui se déplacera à l'école.

△ Le projet d'école doit être réécrit cette année pour une durée de 4 ans. 9 heures ont été allouées aux enseignants pour y travailler. Différentes étapes :

- Bilan de l'école par rapport au projet académique -> Fait
- Choix d'un enjeu et d'objectifs opérationnels en lien avec le projet académique
- Choix des actions et d'un calendrier
- Validation du projet par Mme L'IEN
- Présentation du projet au 3^{ème} conseil d'école

△ Plan de relance du numérique : Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports met en place des mesures destinées à favoriser la continuité pédagogique dans les écoles grâce au développement des services numériques. Ces mesures visent à l'acquisition **d'équipements informatiques, de services et ressources numériques** (hybridation des enseignements), pour **garantir l'accès au numérique au plus grand nombre d'élèves, à leur famille et à leurs professeurs, dans tous les territoires**, et notamment les territoires ruraux. Pour cela il est prévu d'équiper les écoles **d'un socle numérique minimal** et d'un environnement numérique suffisant pour accéder aux services et ressources numériques. Ce socle intègre : l'équipement des classes, des équipements mutualisables pour l'école, des équipements du bureau de direction, et l'aménagement des réseaux. Les modalités de financement sont les suivantes : Pour un budget total inférieur à 200 000 € par commune : 70% sont pris en charge par l'État
La mairie indique voter le budget de la commune le 23 mars, la décision sera prise à ce moment

△ Vente de Livres avec l'association « Lire c'est partir » proposée aux familles. Vente réalisée sous forme d'un bon de commande (tarif : 1,5€ / livre).

D. Réflexion autour de la mise en place d'une étude surveillée

Les enseignants constatent actuellement que de plus en plus de familles n'arrivent pas à aider leurs enfants dans leur travail à la maison. Ils souhaiteraient que la municipalité mette en place une étude surveillée pour aider ces enfants. Ils ont déjà échangé avec Mme Daoulas lors d'un RDV. La différence avec l'étude actuelle c'est qu'actuellement ce n'est qu'une surveillance sans aide aux devoirs par un agent de la municipalité et non par un enseignant.

La mairie a demandé un retour d'expérience (Mordelles) : 3 classes d'étude par groupe (CP ; CE1-CE2 ; CM1-CM2), après l'école, 45min, 3 jours/semaine (pas le vendredi), le travail est mutualisé pour l'ensemble du groupe de niveau (ex : dictée de mots ou lecture). L'étude surveillée est réalisée par des enseignants de l'école et est proposée sur initiative des enseignants aux familles. L'inscription se fait sur portail famille. Certaines années moins d'enseignants investis et donc réduction du nombre de groupes, une difficulté de trouver des personnes pour poursuivre l'étude et cela générerait une insatisfaction des parents car leurs enfants n'étaient pas toujours encadrés par un enseignant sur l'étude surveillée.

La mise en place de ce dispositif implique une rémunération des enseignants.

Dans notre école, 4 enseignants en élémentaires seraient intéressés.

Un projet détaillé doit être communiqué à la mairie afin que les différentes commissions l'étudient (Commissions école et finance)

La réponse de la mairie est espérée pour le dernier conseil de l'année mais cela sera peut-être juste compte tenu du circuit de décision (plusieurs commissions avant passage en conseil municipal)

En cas de décision positive, la mairie associera les enseignants et les parents pour la définition des modalités de faisabilité.

E. Questions des représentants des parents d'élèves

1. La modification du protocole sanitaire a-t-elle eu une incidence sur l'organisation de la cantine suite ? Est-il toujours possible de maintenir un temps de repas de 30 min pour les enfants (à distinguer du temps de présence dans la cantine)

Le protocole sanitaire a eu incidence sur l'organisation puisque les règles ont changé : distanciation de 2 mètres entre chaque groupe. Le service de restauration prévoit chaque matin les différents passages. Depuis déjà plusieurs mois, les enfants de l'école St Joseph ne déjeunent plus au self, nous avons trouvé des solutions. Nous avons fait une demande de modification des horaires sur du temps de midi pour 3 classes : fin des cours à 11H30 et reprise à 13H30. Nous prendrons en charge les fratries. Cela permettra d'avoir plus de temps pour l'accueil des enfants.

2. Quelles sont les règles en place pour l'accès à l'aide aux devoirs et aux activités pendant la garderie ?

Comme indiqué plus haut, actuellement il n'y pas vraiment d'aide aux devoirs, juste une étude surveillée. Participation basée sur le volontariat. La personne présente est là pour surveiller les enfants, elle aide à la lecture pour les CP

3. Nous souhaiterions connaître les actions développées en matière de préventions du harcèlement (école et périscolaire) ?

Sur le temps scolaire voir compte rendu conseil n°1 et projet théâtre des classes de Mmes Guénégo, Darras et Haslé. Pour le péri-scolaire : Des ateliers avec les animateurs en début d'année étaient réalisés mais cela n'est plus possible aujourd'hui en raison du protocole sanitaire. Cette année, 1 cas de harcèlement a été identifié et traité en commun avec l'équipe enseignante et la municipalité.

4. Serait-il possible de connaître les solutions envisagées pour permettre la réunion des délégués élèves dans le contexte sanitaire ?

Cf Point B - Parcours citoyenneté (page 3 de ce compte-rendu), la proposition de le faire en visio-conférence sera explorée par l'école.

5. Nous souhaiterions évoquer l'établissement d'« un qui fait quoi » des membres de la communauté éducative, document qui récapitule les activités/le rôle de chacun (enseignant, personnels de surveillance, de cantine, etc)

Pour le service périscolaire, il n'est pas prévu de faire un « qui fait quoi ». Le temps périscolaire (garderie, restauration,..) est géré par la Mairie, les remontées se font via le pôle enfance jeunesse ou la Mairie en direct. De plus, actuellement nous avons des absences et donc des remplacements. L'équipe peut changer. Nous avons souhaité mettre en place un trombinoscope et nos agents n'avaient pas souhaités car certains sont sollicités par les parents, sur leur temps personnel.

6. Des erreurs récurrentes de courriers de rappel pour les factures des services périscolaires sont à déplorer. Serait-il possible que la mairie s'assure du bon fonctionnement de ce service auprès de la trésorerie ?

Il a quelques erreurs au niveau de la facturation qui peuvent être liés au pointage. Les parents nous le signalent et elles sont rectifiées. Il peut avoir des erreurs, il y en a également de la part des parents sur les inscriptions de leur enfant (ex : semaine de vacances erronées, semaine paire ou impaire,...) La question des parents portait spécifiquement sur les courriers non justifiés et récurrents reçus de la part de la trésorerie. Le problème soulevé a été évoqué par 2 familles : Demande de la mairie de connaître les noms des familles ayant eu ce type de problème afin de le traiter.

7. Quelles sont les perspectives de connexion de l'école à la fibre ?

D'après SFR, le raccordement ne tardera pas. Dès lors, cela sera pris en charge par la mairie.

8. Des parents remontent des difficultés d'accès aux sanitaires sur les temps de garderie. Comment sont traitées ces questions aujourd'hui ?

L'accès est proposé avant goûter et après, il demeure possible pendant mais peu pratique en raison du protocole sanitaire. Un point avait déjà fait avec les agents suite au dernier conseil d'école, les agents étaient étonnés. Un nouveau point sera fait. Ils seraient bien que les parents des enfants concernés reviennent vers les services périscolaires. Si leur enfant s'est peut être vu refuser l'accès aux toilettes, il a peut-être une raison.

9. *Le panneau d'affichage est toujours illisible. Quand sera-t-il changé ?*

Les panneaux en place à la mairie temporaire (ancien Point Vert) eux de la mairie devraient être installés (Mme Daoulas se rapproche des services).

10. Comment se passe le brassage des classes lors de l'absence d'un enseignant ? Notamment sur le temps du repas?

Quand l'enseignant n'est pas remplacé, les enfants sont répartis dans d'autres classes, mais ils sont récupérés pour passer le repas avec leur groupe classe (présence de masques en classe mais pas à la cantine). Le midi, un agent prend en charge une classe de 11h45 à 13h45 afin d'éviter le brassage.

11. *La réduction des espaces de récréations (qui ne sont pas remis en cause), l'arrêt des activités sportives extra-scolaires et les contraintes sur les activités sportives dans le cadre scolaire limitent fortement la dépense énergétique des enfants. Est-ce que cette donnée est prise en compte dans le calcul de la ration alimentaire ? (Plusieurs retours concernant le temps du goûter)*

Des assiettes « gros appétit » ou « petites faims » sont préparées par le cuisinier. Pas de révisions des rations à ce stade. La mairie rappelle que sur une semaine, la restauration scolaire sert 4 repas. Nous équilibrons nos repas sur 5 semaines, en tenant compte de la restauration du midi et du goûter. L'équilibre est important. Le PNNS, plan national, nutrition santé, précise les points suivants : « Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire manger de tout mais en quantités adaptées. Cet équilibre alimentaire ne se construit pas autour d'un seul repas ou même d'une journée mais plutôt sur le long terme. »